

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
130/19

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

**OBJET : Animation pour les personnes du bel âge
Subventions de fonctionnement 7ème répartition et d'investissement 4ème répartition -
Exercice 2020.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'animation des personnes du bel âge, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Ce rapport expose, suivant les tableaux joints au présent rapport, les demandes de subventions de fonctionnement et investissement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2020, dans le cadre du dispositif de soutien aux associations de l'animation pour les personnes du bel âge.

Le montant des subventions à allouer est de :

- 23.800 € en fonctionnement ;
- 95.500 € en investissement ;

Pour toute subvention supérieure à 23.000 € une convention de partenariat conforme à la convention-type prévue à cet effet sera établie préalablement au versement de l'aide départementale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL